

PAS UNE DE PLUS



UNE PETITE HISTOIRE DE MOBILISATIONS CONTRE LES FÉMINICIDES

ACTIONS-ÉCLAIRS CONTRE LES FÉMINICIDES

Le RGF-CN organise des actions-éclairs pour dénoncer et visibiliser les féminicides depuis juin 2023. Lorsqu'un nouveau féminicide survient au Québec, dans les jours qui suivent, le RGF-CN appelle à un rassemblement afin de visibiliser le meurtre de cette femme et interpeller l'état et la société sur l'urgence de prévenir d'autres féminicides.

QU'EST-CE QU'UN FÉMINICIDE ?

Les féminicides représentent la pointe de l'iceberg d'un phénomène beaucoup plus vaste des violences faites aux femmes ! Des violences qui peuvent prendre plusieurs formes, dont le contrôle coercitif*. Ces violences ont de multiples conséquences sur la vie des femmes et de leurs proches, notamment des enfants.

Qu'est-ce que le contrôle coercitif ?

Se sentir prise au piège dans une cage invisible. Ne plus pouvoir décider pour soi-même. Obéir, pour éviter les représailles. Avoir peur, tout le temps. C'est le quotidien que décrivent les femmes victimes de violence conjugale. Un quotidien où elles sont privées de ressources et de leur liberté. Controlecoercitif.ca

Il y a plusieurs définitions de ce que sont les féminicides. Basée sur une analyse féministe intersectionnelle, voici la définition retenue par le RGF : Meurtre d'une femme parce qu'elle est une femme (en raison de son sexe ou son genre) dans la sphère publique ou privée et perpétrée ou tolérée par l'État par l'action ou l'inaction.

Dans le continuum des violences faites aux femmes, les féminicides sont une des manifestations extrêmes des rapports de pouvoir, de contrôle et de domination générés par les systèmes d'oppressions : patriarcat, colonialisme, racisme, capacitisme, etc

DÉNONCER LES FÉMINICIDES

En situation de violence conjugale et post-séparation, tuer les enfants pour atteindre la mère est une autre manifestation de la violence conjugale. Nous souhaitons visibiliser ces meurtres tout en gardant l'anonymat des victimes par respect pour les proches.

DÉNOMBRER LES FÉMINICIDES

Nous savons que le nombre de féminicides répertoriés est en dessous de la réalité. Par exemple, les meurtres de femmes inuites ou autochtones sont souvent passés dans l'ombre et peu diffusés par les médias nationaux. C'est pourquoi quand nous les dénombrons, nous parlons de féminicide recensés ou connus.

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LES FÉMINICIDES :

- Coalition féministe contre la violence envers les femmes
- Observatoire canadien du féminicide pour la justice et la responsabilisation
- Conseil du Statut de la femme - féminicides



DES ACTIONS-ÉCLAIRS CONTRE LES FÉMINICIDES POUR...

DÉNONCER ET
VISIBILISER LES
FÉMINICIDES

VISIBILISER QU'IL S'AGIT
DE VIOLENCES
MASCULINES ET
PATRIARCALES

INTERPELLER L'ÉTAT !
C'EST UN PROBLÈME DE
SOCIÉTÉ ! L'ÉTAT DOIT
PROTÉGER LES VICTIMES ET
PRÉVENIR LES VIOLENCES

PARLER DES FÉMINICIDES TOUT EN
RESPECTANT LES VICTIMES ET LEURS PROCHES

**Quels messages-clés porter pour alerter la population sur les féminicides?
Comment en parler dans le respect des proches et des communautés endeuillées ?**

- ➡ Nous affichons le nom des victimes, le lieu du meurtre et leur âge, sans mettre l'accent sur les victimes pour protéger leurs histoires de vie. Nous mettons l'accent sur les agresseurs car « La honte doit changer de camp »
- ➡ Nous nommons le contexte lorsqu'il est connu : « Tuée par son ex-conjoint. » Cela permet de mieux comprendre les différents contextes dans lesquels ont lieu les féminicides.
- ➡ « La 15e est encore en vie ! » : permet de visibiliser toutes les femmes qui sont à risque d'être victimes de féminicides et que la société doit urgemment défendre face aux agresseurs.
- ➡ « Arrêtez de nous tuer ! » « Pas une de plus ! » Nous ne parlons jamais de « drame passionnel » ou de « drame familial », ces termes individualisent et banalisent les féminicides et cachent l'aspect politique ou sociétal des féminicides.
- ➡ Parler du nombre de féminicides annuel permet de comparer les années et les contextes. Toutefois, il faut se rappeler que le compteur ne se remet jamais à zéro en début d'année, les féminicides s'accumulent.

MISE EN CONTEXTE



En 2024, le comité violences du RGF-CN a organisé une rencontre de réflexion avec les membres afin de se doter d'une définition commune des féminicides et d'identifier les messages à porter lors de nos actions. Nous tenons à remercier Marie-France Labrecque, professeure retraitée de l'Université Laval qui a consacré des décennies à étudier le phénomène des féminicides entre autre au Mexique et qui nous a accompagné dans nos réflexions. C'est à partir de ces réflexions qu'est né ce document. Nous souhaitons qu'il puisse inciter d'autres groupes à organiser des rassemblements éclairs partout au Québec afin de sensibiliser et faire pression pour faire changer les choses et prévenir de nouveaux féminicides.

SURVEILLEZ LA PAGE FACEBOOK DU RGF : [HTTPS://WWW.FACEBOOK.COM/RGFCN](https://www.facebook.com/RGFCN)

VOUS SOUHAITEZ AVOIR DES OUTILS POUR FACILITER L'ORGANISATION DE RASSEMBLEMENTS
CONTRE LES FÉMINICIDES ? CONTACTEZ-NOUS À INFO@RGFCN.ORG OU 418-522-8854